



Bilan d'étape SRDE – PRDF
Colloque du 8 juin 2009

...driving innovation

Synthèse des interventions de la 2^{ème} partie :

« Face à la crise, les réponses de la Région pour Midi-Pyrénées »

Introduction

Les schémas régionaux de développement économique (SRDE) et de la formation professionnelle (PRDF) sont mis en œuvre par la Région depuis 2007. Ils font tous les deux l'objet d'un bilan d'étape, dont les résultats ont été présentés lors du colloque du 8 juin dernier à l'Hôtel de Région.

Dans cette période économiquement difficile, ces évaluations revêtent une importance particulière dans la mesure où l'action de l'institution régionale et les dispositifs, qu'elle met en œuvre avec ses partenaires, constituent une réponse capitale face à la crise, tant au niveau du soutien aux entreprises, que dans la sécurisation des parcours professionnels et l'accès à l'emploi.

Après un rendu formel des deux bilans lors de la matinée du 8 juin, la deuxième partie du colloque offrait l'opportunité de croiser les problématiques et les enjeux propres aux deux grands domaines d'intervention du Conseil Régional (Economie et Formation) pour constater l'imbrication étroite de l'architecture des deux schémas et la convergence des objectifs poursuivis.

Il était aussi l'occasion de mesurer l'importance de la vision stratégique fondatrice des grands dispositifs qui sont mis en œuvre aujourd'hui : l'accès à la qualification, le schéma sanitaire et social, les contrats d'appui, les outils financiers de soutien au développement des entreprises, etc.

Pour ce faire, cette deuxième partie de journée s'est organisée autour de trois temps forts, rassemblant toute une série de témoignages de la part des acteurs de l'économie et de la formation. Ceux-ci ont été précédés par un discours introductif du Président du Conseil régional - Martin Malvy - et de Jacques Barraux – ancien Directeur de la rédaction des Echos. Ce compte-rendu propose de faire la synthèse de l'ensemble des débats et de la présentation réalisés par les acteurs.

*« On en prend pleinement conscience aujourd'hui, explique **Jacques Barraux**, ce n'est pas la crise financière qui explique la dimension hors norme de la crise économique que nous connaissons. La crise financière aura été en fait un révélateur de mutations qui couvaient depuis la fin du siècle dernier dans les profondeurs de l'économie internationale. Nous sommes en face d'un dévoilement de réalités diffuses. Nous devons penser la prochaine sortie de crise comme...l'entrée dans un nouveau cycle de l'économie ».*

1^{ère} table ronde : des actions pour prévenir et atténuer les effets de la crise sur le développement des entreprises et l'emploi

Face à la crise, **le Président Malvy** rappelle que « *nous n'avons pas, c'est évident, les moyens de faire en sorte que la crise épargne Midi-Pyrénées. Par contre, cette situation doit nous inciter à renforcer la concertation entre tous les acteurs concernés, à faciliter la mobilisation, à rechercher la meilleure synergie entre formation et économie. Nous n'avons pas attendu pour lancer la réflexion* ».

Ainsi, **Jacques Barraux** ajoute que les institutions jouent un rôle capital pour développer l'entreprise, car « *sachant que tout le monde est aujourd'hui relié au réseau mondial virtuel, la valeur d'une entreprise, c'est l'addition des richesses réelles qui l'entourent physiquement : les sous-traitants, les fournisseurs, l'école, la ville, l'université, le fonds de capital-risque, la bibliothèque, le laboratoire indépendant, etc.* ».

C'est pourquoi cette première table ronde était l'occasion de mettre en avant plusieurs dispositifs mis en place par la Région et ses partenaires et qui participent activement à atténuer les effets de la crise sur le développement des entreprises. On peut citer par exemple :

- Le soutien au développement stratégique des entreprises, dont **le contrat d'appui** est une mesure emblématique ;
- Le soutien au financement des entreprises, à travers toute une palette d'outils financiers permettant de répondre aux besoins des entreprises jusqu'à 4 M€ ;
- Le développement de la qualification.

Illustration à travers le contrat d'appui, dispositif régional phare de la Région Midi-Pyrénées dans le cadre du SRDE

Dans son discours introductif, **le Président Malvy** a souligné la place du contrat d'appui dans la stratégie économique du Conseil Régional : « *Pour accompagner l'entreprise dans son développement, nous avons (...) réformé nos outils financiers, créé International Midi-Pyrénées afin d'accroître la compétitivité à l'export et imaginé les contrats d'appui. Ils permettent d'accompagner les projets stratégiques et créateurs d'emploi. Nous venons de signer le 488ème. Nous avons engagé 60 M€ en deux ans. Cette politique est unique en France. Les contrats d'appui non seulement consolident les emplois existants - ce qui n'est pas neutre - mais en génèrent : le cabinet qui a audité le dispositif évalue à 3000 le nombre d'emplois créés ou à créer. La moyenne constatée sur les 200 premiers contrats porte à 7 (6,9 pour être exact) le nombre d'emplois créés par entreprise* ».

Monsieur Geysels, dirigeant d'ATELIER PROTO PRODUCTION (APP), spécialisé dans l'usinage de pièces mécaniques et plus particulièrement des outillages, prototypes et petites séries, confirme l'intérêt d'un tel dispositif.

Pour l'entreprise APP, le contrat d'appui a permis d'envisager une réelle modernisation de l'appareil de production de la PME, en incitant le chef d'entreprise à une « *remise à plat* » de sa stratégie, un exercice peu courant qui est pourtant essentiel au développement de l'activité.

La constitution des dossiers, qui a occupé une bonne soixantaine d'heures, donne l'opportunité d'explorer toutes les facettes de l'activité, depuis les éléments financiers jusqu'aux ressources humaines. Cette démarche a conduit le chef d'entreprise à « *construire progressivement une vraie réflexion* », à élaborer un business plan pluriannuel malgré les perspectives à court terme de son carnet de commandes, ainsi qu'à rencontrer de nombreux acteurs (l'Inspection du travail, des financiers,...) pour acquérir une vision globale et pertinente du projet.

Monsieur Geysels rappelle que de nouveaux besoins d'accompagnement émergent avec la crise : face à une réduction rapide de ses carnets de commande, associée à une baisse des prix, l'accès facilité à des prêts (via des dispositifs de caution proposés par le fonds régional de garantie OSEO par exemple) est devenu primordial.

Face à ces nouveaux besoins, **Monsieur Geysels** souligne que des pratiques innovantes de solidarité inter entreprises voient le jour, comme par exemple le « *prêt de personnels* » qu'APP a mis en place au sein de son entreprise, et qui permet à d'autres entreprises du secteur d'activité d'employer provisoirement des salariés et d'éviter des départs ou des procédures de chômage partiel.

Illustration sur la convention Région – Banque de France comme dispositif complémentaire pour le soutien au financement des entreprises

Le Président Malvy a détaillé dans son discours les grands axes de la politique régionale en matière de financement des entreprises, en particulier « (...) *la mise en place de 2 plates-formes financières pour mieux organiser l'orientation des dossiers et leur suivi : la première au profit des entreprises aéronautiques, avec la Banque de France, OSEO, la DRIRE et AEROFUND, afin de partager une vision commune sur les dossiers stratégiques d'entreprises et traiter les projets complexes qui font appel à des fonds propres, des prêts et de la garantie ; la seconde aux côtés de la Caisse des Dépôts et Consignations, d'OSEO et de la Banque de France, vise à mieux orienter les dossiers des porteurs de projets vers les outils de financement adéquats* ». Cette convention sera signée le 24 juin prochain au Conseil Régional.

Mme Boucher, Directrice Régionale de la Banque de France a complété cette présentation en précisant que la Banque de France mettrait à disposition de l'Institution régionale des informations mensuelles concernant le suivi des entreprises aidées par le Conseil Régional (cotations, prêt bancaire). Elle propose également de réaliser des analyses sectorielles annuelles, afin de repérer les lignes de force et de faiblesse des secteurs d'activité.

Mme Boucher précise que l'objectif du dispositif est de favoriser une complémentarité des interventions dans le domaine économique, afin d'appuyer par une expertise technique l'élaboration de scénarios sur la politique de développement économique et de soutien aux entreprises du Conseil Régional.

En complément de ces deux plates-formes financières, le **Président Malvy** rappelle que « (...) *Nous avons, à l'aube de la crise, adopté 3 dispositifs financiers d'urgence dès fin 2008 : l'élargissement des interventions du fonds régional de garantie aux opérations de renforcement de la trésorerie des entreprises ; une participation au nouveau fonds commun de placement à risque Aérofund 2 qui intervient dans le champ de l'aéronautique, avec une enveloppe totale à terme de 150 M€ et l'élargissement des interventions de Midi-Pyrénées Création devenu Midi-Pyrénées Croissance (augmentation de son capital porté à plus de 10 M€) pour financer les PME à des hauteurs qui n'étaient pas couvertes par l'IRDI*».

Enfin, toujours sur le soutien financier aux entreprises, **M. Raynaud, Vice-président**, insiste sur le fait qu'il existe de nombreux outils financiers en complément des contrats d'appui (IRDI en capital développement, prêts participatifs, fond régional de garantie, capital risque, dispositifs de soutien à l'innovation,...). Cependant, **M. Raynaud** souligne que le financement n'est pas la vocation propre de la Région, qui agit dans ce cadre à travers un réseau de partenaires, au premier plan desquels la Banque de France, OSEO et la Caisse des Dépôts et de Consignations.

Illustration sur les dispositifs Qualification + et FIER comme outils de soutien à l'accès à la qualification

Dans son discours, Le **Président Malvy** rappelle que parmi de nombreuses actions, « *Qualification + est un dispositif qui se veut rapidement opérationnel sur l'ensemble du territoire pour les salariés en chômage partiel ou menacés de chômage partiel, et qui permettra de financer des formations inscrites dans un parcours qualifiant ou diplômant.*

Ce fonds expérimental d'une durée d'un an sera alimenté par la Région et l'Etat à hauteur de 2 M€ chacun. Les organismes paritaires mobiliseront les fonds à leur disposition afin de cofinancer les coûts salariaux, pédagogiques et les frais annexes éventuels pour permettre aux salariés de suivre les formations ».

M. Ramos, délégué du personnel de la société Freescale, témoigne de l'intérêt que ce dispositif peut avoir en plus des actions de « *formation tout au long de la vie* » : c'est un outil qui répond à un besoin partagé, en mettant à profit des périodes difficiles comme le chômage partiel, pour enclencher une dynamique de « *re-scolarisation* », ou la mise en valeur d'une expertise qualifiée et qualifiante. Cet outil s'inscrit bien dans la logique de la sécurisation des trajectoires professionnelles.

Mme Iborra, Première Vice-Présidente en charge de l'emploi et de la formation, rappelle que, juridiquement, dans le cadre du transfert de compétences Etat – Régions en matière de formation, il incombe aux Régions la formation des demandeurs d'emploi et non des salariés. Mais il n'est pas possible de décliner des actions concrètes en suivant cette ligne de partage de responsabilités, quand tous les jours des plans sociaux sont mis en place : la Région a donc initié une action concertée avec l'Etat et les OPCA pour mettre en place ce dispositif en faveur des salariés.

Dans une même perspective, d'autres dispositifs favorisent l'accès à l'emploi en accompagnant le salarié et l'entreprise dans l'élaboration d'un projet de formation ante recrutement. C'est le cas du **dispositif FIER** qui propose 6 mois de formation pour un salarié avant intégration en entreprise. Les employés formés sont recrutés par l'Entreprise à l'issue de la période de formation. Ce dispositif est piloté par 3 partenaires : l'Entreprise, le Conseil Régional, le pôle emploi.

M. Mazars - Société Forclum dans l'Aveyron, explique l'intérêt qu'il a porté au dispositif : l'entreprise Forclum, spécialisée dans les réseaux électriques et les canalisations, a bénéficié du dispositif FIER via une opération de recrutement de deux personnes conduite par Randstat (ex Vedior Bis). Le prestataire a informé l'entreprise de l'existence de ce dispositif, permettant aux futurs salariés pour le recrutement de bénéficier d'une formation prise en charge avant leur entrée effective dans l'entreprise.

Pour l'entreprise, ce dispositif possède deux avantages : pouvoir recruter dans des métiers en tension de futurs salariés en les assurant d'une formation essentielle à ces métiers multi compétences et avoir l'assurance de garder les salariés à l'issue de la période de formation.

Il s'agit donc d'un dispositif « gagnant gagnant » pour le salarié, qui voit son parcours sécurisé, et pour l'entreprise, qui dispose ainsi d'un salarié formé et donc plus opérationnel.

2^{ème} table ronde : Des actions en faveur de secteurs d'activité, qui recrutent malgré la crise et qui connaissent un fort potentiel de recrutement

« Il faut préparer l'après-crise et entrer dans le XXII^{ème} siècle », préconise Jacques Barraux, « le cycle industriel qui commence doit se nourrir d'idées nouvelles, d'explorations inédites, d'innovations de rupture, de croisements de connaissances inattendus. C'est dans le fourmillement des savoir-faire locaux, des richesses singulières, des mémoires de métiers, des comparatifs d'expertises que les entreprises vont trouver les ressorts de leur croissance. Il y a des territoires plus riches que d'autres, des gisements inexploités plus attractifs que d'autres ».

Illustration à travers une entreprise en développement dans le secteur IAA accompagnée par la Région

M. Raynaud, Vice Président du Conseil Régional en charge des affaires économiques, rappelle le poids de la Région Midi-Pyrénées dans le secteur agro-alimentaire, secteur dont il faut accompagner l'évolution de ses outils de production tout en préservant les labels qualités. Midi-Pyrénées est la 1^{ère} région française en nombre de produits sous signe officiel de qualité ou d'origine certifiée, avec 110 produits labellisés, et la 1^{ère} région française en surfaces agricoles bio avec 1 200 exploitants.

Rémi Roux, Directeur d'Ethiquable, incarne ces nouvelles entreprises, fleurons de l'économie régionale, qui ont bénéficié de l'appui régional aux premiers stades de leur développement.

Première SCOP du Commerce Equitable, ETHIQUABLE figure parmi les acteurs de référence du commerce équitable en France. 5 années après sa création, cette entreprise solidaire offre une large gamme alimentaire de qualité labellisée Max Havelaar - cafés, thés, sucre, chocolats, jus de fruits... - dont les matières premières proviennent en priorité de l'agriculture paysanne et familiale des pays du Sud. Elle compte aujourd'hui 76 salariés. M. Roux témoigne de son optimisme face à la crise, et ce malgré la concurrence des marques distributeurs, incarnant dans ce sens la révolution de la consommation évoquée par J. Barraux dans laquelle le consommateur devient co-décideur de l'offre.

M. Roux explique comment son entreprise a progressivement conquis des parts de marché en respectant les principes du commerce équitable et du développement durable. Soutenue par le Conseil Régional dans le cadre de ses investissements en 2005 et 2009, l'entreprise souligne l'importance des premières étapes de croissance, mais aussi la continuité dans l'appui de l'institution régionale aux entreprises.

M. Raynaud en profite pour rappeler l'importance de l'économie solidaire en Midi-Pyrénées puisqu'elle emploie 12 à 13 000 emplois.

Illustration sur un secteur en développement et connaissant des pénuries de personnel : le secteur sanitaire et social

Le **Président Malvy** rappelle dans son discours le rôle prépondérant que joue la région dans ce secteur d'activité et dont l'action est encadrée par un schéma sanitaire et social. Parmi les nombreuses interventions, la région intervient notamment sur « (...) *la modernisation des centres de formation sanitaire et sociale, des écoles d'infirmières, dont les travaux à réaliser s'élèvent à près de 50 M€.* Nous lançons dès maintenant les projets de MILLAU et PAMIERS. » Le **Président Malvy** souligne également la démarche de « *la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences dans le domaine sanitaire et social (...) qui s'appuie sur une analyse fine de la pyramide des âges régionale des actions de formation, avec les organismes paritaires collecteurs agréés, et des diagnostics territoriaux approfondis pour rapprocher l'offre de formation et la demande des employeurs.* »

M. Barthes, Directeur de la formation du CHU de Toulouse, a pu ainsi témoigner des problématiques actuelles dans son secteur. Dans un contexte de pénurie de certains métiers, liée pour une large part à une problématique démographique (départs massifs à la retraite dans les années à venir pour les médecins, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes, etc.), les Etablissements de Santé doivent désormais développer des politiques d'attractivité et de fidélisation.

Face une concurrence de plus en plus présente qui attire les compétences, le CHU met en avant sa capacité d'employeur à proposer un projet professionnel aux salariés favorisant la mobilité et la formation au sein de l'établissement (au CHU, les aires potentielles de mobilité sont très importantes).

D'autre part, le budget formation continue du CHU s'élève à 10 M€ (au titre du plan de formation), mais est certainement plus élevé en raison de « coûts cachés » (formation de type « peer to peer » développée au sein des services de soins).

M. Barthes précise que la formation professionnelle est en mutation, comme par exemple le e-learning (les mutations entrevues par J. Barraux avec la révolution numérique se lisent également dans ce secteur), qui est d'ores et déjà déployé au CHU pour des formations courtes. Le e-learning sera dans un proche avenir l'une des modalités de formation qui évoluera le plus rapidement (ex : à Grenoble, une large part de la formation de la 1^{ère} année de médecine est désormais en e-learning).

Selon **Mme Iborra, Première Vice Présidente de la Région Midi-Pyrénées en charge de l'emploi et de la Formation**, il faut en matière de santé publique et en matière sociale, la meilleure adéquation possible entre la formation / l'emploi / la demande des citoyens. De ce point de vue, le niveau Régional est la bonne échelle pour mesurer ce lien. Il importe de rester toutefois attentif au différentiel entre « expression des besoins » du secteur et réelle capacité financière à créer ou maintenir les emplois.

Les cursus dans le secteur évoluent fortement : à titre d'illustration, les infirmiers vont obtenir le grade de licence dans le cadre de la Réforme LMD, et l'actualité est donc la mise en place de conventions tripartites « Centres de formation / Région / Université », sans toutefois connaître à ce stade le coût de ces formations.

Enfin, les Régions vont également être mises à contribution pour financer l'investissement dans les Ecoles de Formation. Il est à noter que les Ecoles paramédicales sont financées par la Région (10 écoles, 1600 étudiants, 4^{ème} pôle de formation national pour le CHU de Toulouse).

3^{ème} table ronde : Des actions pour offrir à chacun la possibilité de réaliser son projet professionnel**Illustration sur les modes de soutien pour le développement international des entreprises**

« *Le développement International Midi-Pyrénées permettant d'accroître la compétitivité des entreprises à l'export* » constitue, pour le **Président Malvy**, un instrument privilégié de la politique régionale. 1^{ère} région pour le solde positif de son commerce (dont 80% pour l'aérospatiale), la Région Midi-Pyrénées mise sur l'internationalisation de ses entreprises pour consolider l'économie régionale. De nombreux dispositifs sont orientés vers le développement de l'export (Missions, conventions d'affaires,...) avec le soutien des chambres de commerce et des organismes professionnels.

Dans le cadre de la mise en œuvre du SRDE, ce sont plus de 60 missions d'accompagnement des PME régionales à l'international qui ont été conduites dans les deux dernières années, bénéficiant à près de 600 entreprises.

M. Di Crezzenzo, PDG IGE XAO, éditeur de logiciel de CAO, a bénéficié de ce soutien. La société, désormais cotée en bourse, a bénéficié d'un accompagnement régional lors de son développement, et représente désormais 370 salariés répartis dans le monde dont 130 à Toulouse. La Société est fortement positionnée à l'international, où elle accompagne au plus près ses clients.

M. Di Crezzenzo souligne combien le positionnement à l'international est une étape difficile pour les PME, le parcours à l'internationalisation étant souvent risqué, notamment en cas d'échec. Cela justifie pleinement l'importance d'un accompagnement régional dans ce domaine.

Illustration à travers le soutien à l'apprentissage, y compris au niveau de l'enseignement supérieur

Dans ce domaine, les bénéficiaires se comptent plutôt en milliers, comme les 26 000 bénéficiaires annuels des formations financées par la Région, dont 18 000 apprentis. De 1998 à 2008, la Région a également favorisé la création de 2 300 places d'apprentissage et de 206 nouvelles formations.

M. Obry, Président du CFA Midi Sud, souligne l'importance de l'apprentissage en rappelant qu'il offre une nouvelle voie à des jeunes de niveau bac + 2, qui n'auraient pas la possibilité de suivre une formation sans ce dispositif. Il engendre un cercle vertueux, associant le trinôme jeune – CFA – entreprise.

Le dispositif piloté par CFA Midi Sud propose des formations en apprentissage pour des niveaux ingénieur, dans des secteurs variés (y compris agro alimentaires). Les premières formations ont démarré en 2008.

Au terme de la formation, l'objectif est bien entendu d'intégrer l'entreprise. Au-delà de cet objectif, il s'agit de promouvoir les métiers de l'ingénieur au sein des entreprises régionales.

Mme Iborra, Vice Présidente de la Région Midi Pyrénées en charge de l'Emploi et de la Formation précise que la politique d'apprentissage a d'abord commencé sur les niveaux V, puis la Région a souhaité, au-delà de l'augmentation du nombre d'élèves formés (19 000), moduler les types de formation pour accueillir des niveaux supérieurs. Aujourd'hui, 56% des apprentis sont en niveau 5 et 4, et plus de 40 % en niveau supérieur.

Conclusion

Si développement économique et développement social vont plus que jamais de pair, il existe aujourd'hui un sentiment d'adéquation entre les dispositifs mis en place par la Région (particulièrement les contrats d'appui, les dispositifs de formation, mais aussi les dispositifs nouveaux ou renforcés pour faire face à la crise) et l'urgence vécue dans les entreprises.

Dans ce contexte d'incertitude, il semble plus que jamais nécessaire pour une Région de tracer des schémas et construire une architecture robuste pour fonder l'action. Les outils déployés dans le cadre du SRDE et du PRDF auraient difficilement pu être mis en place dans l'urgence de la crise économique et financière.

Pour autant, la crise conduit aujourd'hui à « faire bouger les lignes », à être réactif et à ajuster de nouveaux dispositifs pour y faire face et préparer « l'après » ... c'est précisément en ce sens que la Région Midi Pyrénées travaille depuis plusieurs mois maintenant.

Une étude réalisée pour le compte de l'Association des Régions d'Europe par un organisme indépendant a récemment montré que l'application du principe de subsidiarité dans la répartition des pouvoirs est une clé du succès économique ; et que la performance d'un pays peut être accrue grâce à l'influence de plus en plus importante des Régions.

En conséquence, pour le **Président M. Malvy**, *« seule une répartition équilibrée des pouvoirs optimisera le potentiel de croissance de notre territoire (...). Cette étude donne une base solide pour le réaffirmer, à l'heure où l'Europe se bat justement pour inverser les effets de la crise mondiale. »*

Jacques Barraux conclut avec optimisme *« qu'en France, entre le monde du marché et le monde du hors marché, entre le public et le privé, on a appris à se parler et à vivre ensemble. C'est pourquoi, au sortir de la période douloureuse que traverse l'économie de notre pays, rien ne dit qu'il ne puisse pas regarder l'avenir avec sérénité et pourquoi pas, avec confiance. Préparons dès maintenant le terrain pour la génération internet. Elle a 20 ans demain matin... »*